



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 janvier 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 janvier 2001

**Recrutement d'une assistante sociale contractuelle à la Direction
des Ressources Humaines**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoint :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Jean-Robert BEJUGE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE

DELIBERATION D2010392001

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 janvier 2001

Direction Ressources Humaines

**Recrutement d'une assistante sociale contractuelle à la Direction
des Ressources Humaines**

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 28 avril 2000, le Conseil Municipal a créé un poste d'assistante sociale à 50 % d'un temps complet à la Direction des Ressources Humaines.

Ce poste a fait l'objet de plusieurs publicités externes et le choix s'est porté sur une candidature non statutaire titulaire du diplôme d'assistante sociale qui sera recrutée le 1er février 2001 dans les conditions suivantes :

- contrat de 3 ans sur la base de l'article 3, alinéa 3 de la loi du 26 janvier 1984,
- rémunération sur la base du 9ème échelon de la grille des assistants socio-éducatifs (indice brut 551, majoré 467) en fonction de l'expérience professionnelle de l'intéressée (17 ans en qualité d'assistante sociale dont 7 ans en qualité d'assistante sociale spécialisée du travail),
- régime indemnitaire applicable au cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le recrutement d'une assistante sociale contractuelle sur les bases ci-dessus définies à compter du 1er février 2001.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE

[Ordre du jour](#)